



Assemblée Générale

ECOLE COMMUNALE DE SAINT JOB – UCCLE

17 OCTOBRE 2023

Association des parents (ASPA)

Missions

- Représenter tous les parents de l'école, établir un lien entre les parents, partager les idées de chacun afin d'améliorer la vie au sein de l'établissement;
- Collaborer avec la direction et l'équipe pédagogique afin d'améliorer le cadre de vie de tous les enfants de l'école - 4 conseils de participation/an;
- Organiser des activités conviviales pour permettre aux parents de faire connaissance mais également de recueillir leurs points de vue, les informer et susciter leur participation à la vie de l'école - (ateliers parentalité, réseaux sociaux, cyberharcèlement, problématiques DYS, *tournoi de ping-pong, brocante, séance de cinéma, ...*);
- Mettre en place des actions afin de ramener des fonds pour l'école - (*vente de sapins, de t-shirts/sweats, ...*);
- Aider aux activités festives de l'école en collaboration avec le comité des fêtes - (*bal, expo, marché des saveurs, fête du printemps, ...*).

Association des parents (ASPA)

Comité 2023-24

- Présidente : Vanessa SUIN
- Secrétaire : Nathalie WAUTHOZ
- Trésorier : Cédric DELPORTE
- Vérificateur aux comptes : Pierre COWEZ
- Membres : Anna MOLNE, Julie GAYE, Marta BELARDINELLI, Camille EGER, Saïda DALY

Conseil de participation (2022-24) : Vanessa & Julie (back-up Pierre & Cédric)

Comité des fêtes : 2-3 représentants ASPA / réunion

Association des parents (ASPA)

Activités/Actions 2022-23



St NICOLAS
Jeux et friandises pour les classes
- 3.200 €



Vente de Sweat et T-shirt
au profit de l'école



VENTE
T-shirts & Sweats
- 155 €
(reste ≈ 200 € en T-shirt)

GOÛTER DE NOËL
Cougous et chocolats chauds
- 330 €



Participation et
aide logistique

- ✓ Marché des saveurs
- ✓ Fête du printemps



VENTE - Sapins
+ 340 €

Association des parents (ASPA)

Bilan financier 2022-23

	Patrimoine
Au 1 ^{er} septembre 2022	12.162,50 €
Au 31 août 2023	9.081,76 €
Bilan 2022-2023	- 3.080,74 €

Activités	Montant
Saint Nicolas 2022 (biscuits ...)	- 3.217,89 €
Gouter de Noël 2022 (cognous ...)	-333,30 €
Vente de sapins 2022	+ 337,90 €
T-shirts avril 2023	-156,26 €
Subsides commune	+ 404,00 €
Frais bancaires	-63,00 €
(fond de caisse donné)	- 52,19 €
Bilan 2022-2023	- 3.080,74 €

Activités/Actions 2023-24



Vos idées sont les bienvenues !

Primaire : **Course parrainée**
Maternelle : Vente de **sacs réutilisables**

Vente de **t-shirts et sweats**
toutes les couleurs avec
logo officiel école

Vente de **gaufres**

Prévente de **sapins**
📅 Livraison début décembre

Bar et petite
restauration

Bal
01/12

Bar et petite
restauration

Expo
23/03

Bar et petite
restauration

Tournoi
ping-pong



Classe P6
xx-xx/01

Classe P4
17-23/04

Classe P2
15-19/04

Classe P5
13-17/05

Classe M3
28-31/05

Association des parents (ASPA)

Financement projets 2023-24

□ Interventions transport journées sportives Mounier - P1 ☒ P6

☒ 2.170 € (217 enfants)

□ Interventions transport classes vertes Chiny - P5

☒ 1.360 € (37 enfants)

□ Nouveaux t-shirts pour les membres du personnel

☒ 235 €



Total: 3.765€

Parents délégués

Charte

ETRE A L'ECOUTE

Pour les sujets sur lesquels il est interpellé, le parent délégué se réfère, si nécessaire, à l'ensemble des parents d'élève délégués pour déterminer dans quelle mesure il peut apporter son aide



ETRE UN LIEN

Il est un lien entre l'école et les parents. Le délégué représente les parents de l'école auprès de l'enseignant. Il peut proposer des améliorations concernant la vie de l'école aux noms des parents. Le délégué peut amener des parents à parler de leur problématique à l'enseignant.

ETRE UN MOTEUR

Être parent délégué c'est avoir la chance de faire passer des idées, d'échanger, de partager. Et ce dans les 2 sens. Il peut être à l'initiative d'actions. Il est présent pour le bon échange d'informations. Il transmet, en conseil d'école, les propositions et attentes des autres parents.



RECHERCHER L'INTERET COLLECTIF

C'est l'intérêt de tous les enfants de l'école qui est recherché en tout premier lieu. Pour cela le parent délégué prend du recul et dépasse les seuls intérêts particuliers immédiats, pour viser l'intérêt collectif. Un parent d'élève délégué représente en effet l'ensemble des parents

CE N'EST PAS :

- ❑ Répondre à toutes les demandes des parents ;
- ❑ Se positionner (il se doit de rester neutre) ;
- ❑ Être le secrétaire des parents ou de l'enseignant.

Parents délégués & ASPA

Collaboration

- Création d'un groupe WhatsApp commun
- Proposition de 3 réunions/année
- Être présents aux activités organisées
- Participer aux actions
- Donner des coups de pouces ponctuels lors des activités/actions





Merci de votre participation

aspa.stjob@gmail.com

Association des parents (ASPA)

Budget 2023-24

Activités	Montant
Vente de sapins 2023	+ 350,00 €
T-shirts/Sweats 2023-24	+ 50,00 €
Subsides commune	+ 400,00 €
Transport bus journées sportives	-2.170,00 €
Transport bus P5	-1.360,00 €
T-shirt pour le personnel	-235,00 €
Frais bancaires	-65,00 €
Budget prévisionnel 2023-2024	- 3.030,00 €

	Patrimoine
Au 1 ^{er} septembre 2023	9.081,76 €
Au 31 août 2024	6.051,76 €
Bilan 2022-2023	- 3.030,00 €